

- de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- de l'absence de la soumission de la proposition financière ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- de l'absence de la soumission de la proposition technique ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.

### 15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires attestation de solvabilité financière) ;
- la compréhension du projet ;
- les preuves d'acceptation des clauses du contrat.

Seules les offres des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à **80 points sur 100, soit 4/5** seront analysées.

### 16. Attribution

L'Autorité Contractante attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

### 17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

### 18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du Logone et Chari (SIGAMP), téléphone, 679812409 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

### 19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ..... ou le MO/MOD au numéro Kousseri, le **30 MARS 2026**

#### Copies :

- ARMP (pour publication au JDM)
- DDMAP/LC (pour information)
- DDAS/LC (pour information)
- PRESIDENT CDPM/LC (pour information)
- AFFICHAGE
- CHRONOS/ARCHIVES

**Le Préfet du Département du Logone et Chari  
(Autorité Contractante)**



**FOMBELE MATIAS TAYEM**  
Administrateur Civil Principal  
Consultant Paix et Sécurité

première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

#### 10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement à la Préfecture de Kousseri au Secrétariat Particulier dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm)).

#### 11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue aux heures et jours ouvrables à la Préfecture de Kousseri au Secrétariat Particulier, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quinze mille (15.000) Francs FCFA payable à la Recette des Finances de Kousseri au titre des frais d'achat du DAO. Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

#### 12. Remise des offres

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le Maître d'Ouvrage Délégué au plus tard le 27/04/2026 à 13 heures 30 minute. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du Logone et Chari à la date et heure susmentionnées.

##### Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

#### 13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans les fichiers distincts respectant les tailles ci-dessus mentionnées.

***Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.***

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

#### 14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un (01) temps et aura lieu le 27/04/2026 à 14 heures 30 minute par la Commission Départementale du Logone et Chari dans la salle des réunions de la Préfecture de Kousseri.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

#### 15. Critères d'évaluation

##### 15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;

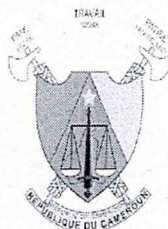
REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EXTREME -NORD

PREFECTURE DE KOUSSERI

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE  
PASSATION DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

FAR NORTH REGION

DIVISIONAL OFFICE OF KOUSSERI

DIVISIONAL TENDER'S BOARD

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AAONO/K23/CDPM/2026  
Du 30/03/2026

Maître d'Ouvrage : MINAS

Maitre d'Ouvrage Délégué : Le Délégué Départemental des Affaires Sociales du Logone et Chari

Autorité Contractante : Le Préfet du Département du Logone et Chari

CPM : La Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Logone et Chari

Objet : Travaux de construction d'une clôture de 241 ml autour de la Délégation Départementale des Affaires Sociales du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord (Phase 1)

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINAS, au titre de l'exercice budgétaire 2026, le Préfet du Département du Logone et Chari, l'Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'une clôture de 241 ml autour de la Délégation Départementale des Affaires Sociales du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord (Phase 1).

### 2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondation.

### 3. Tranches

Les travaux, objet de la présente Lettre-Commande constitue un seul lot.

### 4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quinze Millions (15 000 000) FCFA.

### 5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

### 6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais intervenant dans le secteur des bâtiments et des Travaux Publics, ayant fait l'objet de catégorisation

### 7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINAS de l'exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire :

### 8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour ce dossier d'appel d'offres est en ligne .

### 9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à Trois cent mille Francs (300 000F) CFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de